

REGLEMENT St HUBERT « Cultivons notre côté BIO »

Du 1^{er} Avril 2019 au 31 Juillet 2019

Jeu disponible en France Métropolitaine

ARTICLE 1 : SOCIETE ORGANISATRICE

La société St HUBERT , Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 44 303 277 euros, dont le siège social est situé 13-15 rue du Pont des Halles 94526 RUNGIS, immatriculée au RCS de Créteil sous le n° 752 329 318 (ci-après « la Société Organisatrice »), organise en France métropolitaine (Corse et DROM-COM inclus) dans les magasins participants, un jeu avec obligation d'achat intitulé «Cultivons notre côté BIO» (Ci-après "le Jeu") du 01/04/2019 (8h00) au 31/07/2019 (23h59). Les modalités de participation au Jeu et les modalités de désignation des gagnants sont décrites dans ce présent règlement. Ce Jeu est accessible via l'url suivante : www.cotebiosthubert.com

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure au 1^{er} jour du Jeu, résidant en France Métropolitaine (Corse et DROM-COM inclus), à l'exclusion des membres de la Société Organisatrice et des sociétés liées aux enseignes participantes, des personnes ayant directement ou indirectement participé à la conception, à la réalisation et/ou à la gestion du Jeu, ainsi que des membres de leur famille en ligne directe. Toute participation à ce Jeu doit obligatoirement respecter les conditions d'utilisation du présent règlement.

Pour participer, il est nécessaire d'avoir acheté au moins 1 produit de la gamme BIO de la marque St Hubert (toute catégorie de produits confondue) et de conserver son ticket de caisse en original qui sera demandé lors de la participation. Pour jouer il est nécessaire d'avoir un accès Internet personnel et de disposer d'une adresse email électronique et d'un numéro de téléphone valide.

La Société Organisatrice se réserve le droit d'exclure tout participant ne respectant pas l'équité du Jeu.

La participation au Jeu implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement, en toutes ses stipulations, des règles de déontologie en vigueur sur internet (étiquette, charte de bonnes conduites, ...), ainsi que des lois et règlements en vigueur en France.

Il est rappelé que la participation est strictement nominative et le participant ne peut en aucun cas jouer sous plusieurs pseudonymes, avec plusieurs adresses emails et ce, quel que soit le nombre d'adresses électroniques dont il dispose et/ou pour le compte d'autres participants.

Aucun autre moyen de participation, notamment par courrier, ne sera pris en compte.

ARTICLE 3 : ANNONCE DU JEU

Le Jeu est ouvert sur la durée complète de l'opération du 1^{ER}Avril 2019 au 31 Juillet 2019 inclus dans les magasins participants à l'opération.

Le Jeu est porté à la connaissance du public via des éléments publicitaires disposés dans les magasins participants à l'opération. L'achat d'au moins 1 produit de la gamme BIO de la marque St Hubert permet la participation au jeu.

ARTICLE 4 : INSCRIPTION ET MODALITÉS DE PARTICIPATION

La participation au Jeu se fait exclusivement par voie électronique via le réseau Internet à l'adresse www.cotebiosthubert.com

Pour participer, l'utilisateur doit :

1. Acheter au moins 1 produit de la gamme BIO de la marque St HUBERT dans un magasin participant entre le 01/04/2019 et le 31/07/2019
2. Se rendre sur le site www.cotebiosthubert.com entre le 01/04/2019 et le 31/07/2019 inclus, muni de son ticket de caisse en original justifiant de l'achat d'au moins un produit BIO de la marque St HUBERT et cliquer sur la bannière de jeu présente sur la page d'accueil.
3. Compléter le formulaire de participation en ligne en remplissant les champs obligatoires suivants : Nom, Prénom, Email, Téléphone mobile, coordonnées complètes et l'acceptation du règlement de jeu.
4. Télécharger une photo du ticket de caisse, justifiant l'achat d'au moins 1 produit de la gamme BIO de la marque St HUBERT dans un magasin, daté entre le 01/04/2019 et le 31/07/2019 en entourant impérativement la date et le nom du produit.
5. Participer en cliquant sur « je tente ma chance »

Si la participation correspond à un instant gagnant alors le gagnant remporte l'une des dotations mises en jeu (telles que décrites en article 6).

Les participants au Jeu peuvent jouer et télécharger autant de tickets de caisse uniques qu'ils achètent de produits (selon les conditions du présent règlement) et de ce fait, en validant leur formulaire d'inscription, avoir autant de gain que de tickets de caisse uniques téléchargés sur la page du site de Jeu, si la participation a correctement été validée. De ce fait il est possible de jouer plusieurs fois durant la période du jeu. En revanche, il est impossible de jouer plusieurs fois avec la même preuve d'achat.

Il est précisé que toute participation avec des informations manquantes, fausses, incomplètes ne sera pas prise en compte.

ARTICLE 5 : MODE DE DESIGNATION DES GAGNANTS

La période de jeu comprend 1510 instants gagnants, correspondant à 1510 dotations.

Au total, 1510 gagnants seront désignés. Il ne sera attribué qu'une seule dotation par personne (même numéro de téléphone ou même adresse et même nom). Dans le cas où un participant gagnerait un autre lot lors d'une autre participation, seul le premier lot sera attribué.

Un instant gagnant est défini par une date, heure, minute, seconde précise. A ce moment précis une dotation est mise en jeu. Les instants gagnants sont des instants gagnants dits « ouverts » : la dotation reste en jeu à partir du moment où elle est mise en ligne et jusqu'à ce qu'un participant la remporte. Ainsi, si un des participants joue au même moment que l'un des instants gagnants, il gagne la dotation ; si aucun participant ne joue lors de cet instant gagnant, le premier participant qui joue après l'instant gagnant gagne la dotation.

Dans le cas où plusieurs participants découvrent un instant gagnant au même moment, seule la première connexion enregistrée sur le serveur sera considérée comme étant gagnante.

Les instants gagnants sont prédéterminés de façon aléatoire pour toute la durée du Jeu et sont déposés chez l'huissier dépositaire du présent règlement.

Un premier email de félicitations sera envoyé à l'adresse email mentionnée lors de l'inscription. Il indique le délai de 2 jours ouvrés permettant la vérification du ticket de caisse téléchargé et la participation conforme du gagnant. Les fichiers de preuves d'achats seront ouverts afin de vérifier

que la date et la ligne de facturation entourées corresponde bien aux modalités de participations demandées à savoir : l'achat d'au moins un produit BIO de la marque St HUBERT entre le 01/04/2019 et le 31/07/2019 inclus. Si la preuve d'achat est confirmée aux modalités citées, un second email de confirmation de gain sera envoyé, et il sera le seul à faire foi pour l'obtention du gain. Les photos, impression d'écran et toute autre technique de conservation de l'image ne peuvent valider l'obtention du gain.

ARTICLE 6 – DESCRIPTION ET REMISE DES DOTATIONS :

6.1 Description :

Sont à gagner, au total, pendant la durée du Jeu, les dotations suivantes :

- 10 weekends au vert, d'une valeur commerciale unitaire de 688€ TTC, valable jusqu'au 01/01/2020.

Ce weekend pour 4 personnes comprend : 1 nuit en hébergement insolite et éco-responsable (base 2 chambres doubles ou une chambre quadruple) + 1 petit déjeuner pour 4 personnes.

Ce weekend ne comprend pas : les dépenses personnelles, les repas et boissons, l'assurance annulation, les frais de transport.

Le départ devra se faire sous 1 an à compter de la date d'envoi des coupons (cachet de la poste faisant foi), hors période de fêtes de fin d'année. La réservation devra se faire 2 mois avant la date choisie (sous réserve de disponibilités au moment de la réservation dans la classe aérienne et hôtelière).

Les lots visés ci-dessus sont accessibles avec des coupons numérotés qui ne peuvent ni être revendus ou cédés. Ces coupons n'ont pas de valeur marchande et globalisent les frais de gestion hors taxes estimés et le coût des prestations variables selon les partenaires.

Les lots ne peuvent donc donner lieu à aucune contestation, ne sont ni transmissibles, ni échangeables contre un autre lot, ni contre une quelconque valeur monétaire et ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement partiel ou total. En conséquence, il ne sera répondu à aucune réclamation d'aucune sorte.

- 1500 Chéquiers de 5 bons de réduction, à valoir sur des produits de la marque St HUBERT d'une valeur commerciale unitaire totale de 5€ TTC, valables en France métropolitaine du 01/04/2019 au 31/09/2019.

Le gagnant recevra un chéquier de plusieurs bons de réduction immédiate d'une valeur unitaire totale de 5€ à valoir sur les produits St HUBERT. Ces offres de réduction sont non cumulables avec d'autres promotions en cours. Un seul bon par produit acheté. L'acceptation de ces bons pour tout autre achat donnera lieu à des poursuites. Offre valable en France métropolitaine du 01/04/2019 au 31/09/2019. Ces coupons ne peuvent pas être vendus. »

6.2 Caractéristiques des dotations :

La valeur indiquée pour chaque lot correspond au prix public TTC couramment pratiqué ou estimé à la date de rédaction du présent règlement. Elle est donnée à titre indicatif et est susceptible de subir des variations.

L'ensemble des visuels et photos présentés sur les différents supports de communication sont non contractuels et pourront donc faire l'objet de différence avec la réalité.

La Société Organisatrice se réserve le droit de modifier, selon les circonstances, la nature des dotations ou de proposer des biens de remplacement de même valeur.

Les lots ne peuvent donner lieu à aucune contestation, ne sont ni transmissibles, ni échangeables contre un autre lot, ni contre une quelconque valeur monétaire et ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement partiel ou total. En conséquence, il ne sera répondu à aucune réclamation d'aucune sorte.

6.3 Remise des dotations :

Les dotations seront attribuées par instants gagnants répartis sur toute la période du jeu, ces derniers sont préalablement déposés chez huissier. Les gagnants des 10 weekends et des 1500 chéquiers de bons de réductions prendront connaissance de leur gain au moment de leur participation.

Les gagnants recevront un premier e-mail de confirmation de participation à l'adresse mail indiquée lors de leur participation. A l'issue de ce mail, et après vérification de la preuve d'achat, les gagnants recevront un deuxième e-mail, sous 7 jours ouvrés, confirmant le gain.

-1500 chéquiers de 5€ sous forme de bons de réductions à valoir sur les produits de la marque St HUBERT:

Les chéquiers seront envoyés aux gagnants par voie postale dans un délai de 2 à 3 semaines à compter de la réception du mail de confirmation, à l'adresse indiquée par le gagnant lors de sa participation au jeu dans les conditions définies ci-avant.

-10 weekends au vert :

Les gagnants des week-ends au vert seront contactés par téléphone, au numéro transmis lors de l'inscription, dans un délai de 10 jours à compter de la réception du mail de confirmation du gain. Ils recevront ensuite par courrier les coupons de réservation, ainsi que le process permettant le choix de la réservation, en fonction des dates et lieux souhaités.

Les gagnants devront décider des dates de leur voyage avec la centrale de réservation en fonction de leurs disponibilités, et de la disponibilité de l'hôtel et des prestataires. Aucune date de départ ne pourra être modifiée par les gagnants une fois celle-ci définitivement confirmée par ceux-ci. La réservation pourrait être modifiée par la centrale si des événements extérieurs venaient à compromettre la sécurité du gagnant (catastrophe naturelle, conflits territoriaux...). Enfin il est précisé que les gagnants sont responsables de l'obtention dans les délais requis des papiers, autorisations, formalités et documents nécessaires aux week-ends. Ils s'engagent à se conformer aux conditions générales du prestataire organisant les week-ends.

6.4 6.3. Responsabilité

La Société Organisatrice ne saura être tenue responsable des retards, pertes, avaries, manque de lisibilité des cachets, du fait des services postaux, intervenues lors de la livraison.

A toutes fins utiles, il est précisé qu'en cas d'impossibilité de contacter le gagnant, la Société Organisatrice se réserve le droit d'attribuer la dotation correspondante à un autre participant.

Les dotations ne sont pas interchangeables contre un autre objet, ni contre une quelconque valeur monétaire et ne pourront donner lieu à un remboursement partiel ou total. En cas de force majeure

ou si les circonstances l'exigent, la Société Organisatrice se réserve à tout moment le droit de remplacer un lot proposé par un lot d'une valeur équivalente. Aucune contestation ni réclamation concernant les lots intervenant après la clôture du Jeu ne pourra être admise.

La Société Organisatrice ne pourra être tenue pour responsable de l'envoi des mails d'information du gain à une adresse inexacte du fait de la négligence du gagnant ou du fait d'un blocage relatif à l'opérateur ou au service de messagerie du gagnant.

Les gagnants autorisent toutes vérifications concernant leur identité et leur domicile. Toute information d'identité ou d'adresse fautive entraîne l'exclusion du gagnant au Jeu. A ce titre, la Société Organisatrice se réserve le droit de demander une copie de la pièce d'identité du gagnant lors de la remise de la dotation, dans la mesure où il est rappelé qu'aucune personne mineure ne pourra prétendre aux dotations mises en jeu dans le cadre des présentes.

Les participants sont informés que la vente ou l'échange de dotations sont interdits.

Les dotations qui, pour quelque raison que ce soit, n'auraient pu être attribuées, resteront la propriété exclusive de la Société Organisatrice qui pourra en disposer librement.

Dans l'hypothèse où le gagnant ne voudrait pas ou ne pourrait pas, pour quelque raison que ce soit, bénéficier de tout ou partie de la dotation gagnée, dans les conditions décrites dans le présent règlement, il perd le bénéfice complet de ladite dotation et ne peut prétendre à quelque indemnisation ou contrepartie. La dotation restera quant à elle la propriété exclusive de la Société Organisatrice qui pourra en disposer librement.

Article 7 : RESPECT DES REGLES

Participer au Jeu implique une attitude loyale, signifiant le respect absolu des règles et des droits des autres participants.

Le participant s'interdit de mettre en œuvre ou de chercher à mettre en œuvre tout procédé de participation qui ne serait pas strictement conforme au respect des principes du présent règlement. La Société Organisatrice se réserve le droit de poursuivre toute personne qui tenterait de frauder ou de nuire au bon déroulement de la participation au Jeu. Toute falsification entraîne l'élimination immédiate du participant.

La Société Organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent article comme de l'ensemble du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque ou une tentative de fraude, sans toutefois qu'elle ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des participations au Jeu, mais pouvant éventuellement limiter cette vérification aux participations des gagnants.

En tout état de cause, la Société Organisatrice se réserve le droit d'écarter, de disqualifier ou d'invalider les gains de toute personne ne respectant pas totalement le présent règlement.

ARTICLE 8 : RESPONSABILITE DE LA SOCIETE ORGANISATRICE

La responsabilité de la Société Organisatrice est strictement limitée à la délivrance des dotations effectivement et valablement gagnées.

Il est expressément rappelé que l'Internet n'est pas un réseau sécurisé. La Société Organisatrice ne saurait donc être tenue pour responsable de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion

d'un tiers dans le système du terminal des participants au Jeu et décline toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des participants au réseau via le Site.

Plus particulièrement, la Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable d'un quelconque dommage causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle.

La Société Organisatrice dégage toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du réseau Internet, des lignes téléphoniques, du matériel de réception empêchant le bon déroulement du Jeu. La Société Organisatrice ne saurait davantage être tenue pour responsables au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site du Jeu ou à y jouer du fait de tout problème ou défaut technique lié notamment à l'encombrement du réseau ou dû à des actes de malveillances.

L'utilisation de robots ou de tous autres procédés similaires permettant de trouver le point gagnant de façon mécanique ou autre est proscrite, la violation de cette règle entraînant l'élimination de son auteur, pour toutes les sessions du Jeu.

La Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au Jeu ou de la détermination des gagnants. Il se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

La Société Organisatrice se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler l'opération en cas de force majeure. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait, et ce sans qu'une quelconque indemnisation ne soit due aux participants.

La Société Organisatrice ne pourra être tenue responsable si, pour une raison indépendante de sa volonté, des dysfonctionnements techniques, des bugs informatiques ou tout autre problème technique impacterait le bon déroulement du jeu ou la liste des gagnants. Les plaignants ne pourraient alors prétendre à quelques dotations que ce soit.

La Société Organisatrice fournira ses meilleurs efforts pour permettre un accès au Jeu présent sur le Site à tout moment, sans pour autant être tenue à aucune obligation d'y parvenir. La Société Organisatrice pourra, à tout moment, notamment pour des raisons techniques, de mise à jour, de maintenance, interrompre l'accès au Site et au Jeu qu'il contient.

La Société Organisatrice ne sera en aucun cas responsable de ces interruptions et de leurs conséquences.

La Société Organisatrice s'engage à mettre tous leurs moyens en œuvre avec ses prestataires pour que le système de détermination des gagnants et l'attribution des dotations soit conforme au règlement du présent Jeu. Si malgré cela une défaillance survenait et affectait le système de détermination des gagnants, la Société Organisatrice ne saurait être engagée à l'égard des participants au-delà du nombre de dotations annoncé dans le règlement du Jeu et dans la publicité accompagnant le présent Jeu.

En outre, la responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra en aucun cas être retenue en cas de problèmes d'acheminement ou de perte de courrier postal ou électronique (notamment en ce qui concerne l'acheminement des dotations).

La Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable du mauvais fonctionnement du réseau Internet, ni de retard, perte ou avaries résultant des services postaux et de gestion. La responsabilité de la Société Organisatrice ne peut être recherchée concernant tous les incidents qui pourraient survenir du fait de l'utilisation de la dotation attribuée.

ARTICLE 9 : CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS :

Les frais de connexion à Internet se rendre sur www.cotebiosthubert.com et pour participer au jeu ne seront pas remboursés.

Article 11 : ACCEPTATION DU REGLEMENT & DEPOT DU REGLEMENT DE JEU

Le participant reconnaît que le simple fait de participer entraîne l'acceptation pleine et entière et sans réserve du présent règlement déposé chez la SELARL LEGAHUIS CONSEILS, 5, rue de la Lionne Bp11553 45005 ORLEANS CEDEX 12.

ARTICLE 12 : LITIGES

Le présent règlement est exclusivement soumis à la loi française. Il est rappelé que le présent règlement reste disponible en libre accès sur le Site de jeu.

EXTRAIT DE REGLEMENT :

Jeu avec obligation d'achat organisé par la société St Hubert, du 01/04/2019 au 01/07/2019 inclus, ouvert à toute personne majeure résidant en France Métropolitaine (Corse comprise). Pour jouer, achetez au moins 1 produit des gammes Bio de la marque ST HUBERT dans un magasin participant, rendez-vous sur www.cotebiosthubert.com avant le 01/07/2019 23h59, remplissez votre formulaire, téléchargez une photo du ticket de caisse justifiant l'achat d'au moins 1 produit de la gamme Bio de la marque St HUBERT daté entre le 01/04/2019 et le 01/07/2019 inclus en entourant impérativement la date et le nom du produit, conservez l'original de votre ticket de caisse, et découvrez si vous avez gagné. Voir modalités, règlement complet et politique de confidentialité sur www.cotebiosthubert.com.

Droit d'accès, de modification et de retrait de vos données personnelles sur demande formulée par courrier à St Hubert 13-15 rue du Pont des Halles 94526 RUNGIS.

Le règlement complet est déposé chez la SELARL LEGAHUIS CONSEILS, 5, rue de la Lionne Bp11553 45005 ORLEANS CEDEX 12 et est adressé à titre gratuit à toute personne qui en fera la demande écrite accompagnée de ses coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale) avant le 01/07/2019 23h59 à LP Gestion – Opération St HUBERT « Cultivons notre côté bio » - 45944 Orléans cedex 9.

RESUME DE REGLEMENT SUR LA PLV

Jeu avec obligation d'achat organisé par la société St Hubert, du 01/04/2019 au 31/07/2019 inclus, ouvert à toute personne majeure résidant en France Métropolitaine. Pour jouer, achetez au moins 1 produit des gammes Bio de la marque ST HUBERT dans un magasin participant entre le 01/04/2019 et le 31/07/2019 inclus, conservez l'original de votre ticket de caisse et rendez-vous sur www.cotebiosthubert.com avant le 31/07/2019 23h59 pour jouer et découvrez si vous avez gagné. Voir modalités, règlement complet et politique de confidentialité sur www.cotebiosthubert.com

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE
JEU St HUBERT « Cultivons notre côté BIO »

Du 1^{er} Avril 2019 au 31 Juillet 2019

Informations Générales

La Société St Hubert protège la vie privée de ses internautes en respectant la législation en vigueur.

La société St Hubert considère comme indispensable de Vous informer de manière claire et transparente sur l'usage des données personnelles Vous concernant et des cookies préalablement à votre navigation sur notre Site conformément à la réglementation applicable relative à la protection des données personnelles, et notamment le Règlement Général sur la Protection des Données.

1. COLLECTE DES DONNEES PERSONNELLES, DROITS D'ACCES ET DE RECTIFICATION, SECURITE DES DONNEES PERSONNELLES

▪ **COLLECTE DES DONNÉES**

St Hubert collecte vos données personnelles lorsque Vous naviguez sur les pages du Site et lorsque Vous communiquez vos données personnelles en complétant le formulaire pour participer au jeu en ligne.

L'internaute peut être amené à communiquer à la Société St Hubert certaines informations le concernant sur le Site, en complétant le formulaire de participation au jeu en ligne, et lorsque Vous naviguez sur les pages du Site.

La collecte de ces données sont indispensable à St Hubert et à la Société Gestionnaire du Jeu St Hubert collectera ces données pour assurer la gestion du Jeu.

En cas de refus à la collecte et au traitement de vos données personnelles par la Société St Hubert et la Société Gestionnaire du Jeu, l'internaute ne pourra pas participer au Jeu.

▪ **DEFINITION DE « DONNEES PERSONNELLES »**

Les « données personnelles » font référence aux informations Vous concernant, directement ou indirectement, en tant que personne physique que Vous communiquez volontairement en remplissant un formulaire figurant sur le Site et/ou que la Société St Hubert collecte dans le cadre de votre navigation sur le Site et qui, quelle qu'en soit la nature, lui permet de Vous identifier, directement ou non (il suffit que Vous soyez simplement identifiable). Les données personnelles regroupent donc des données nominatives (telles que vos noms, coordonnées, photographies que Vous communiquez) et des données d'identification électronique disponibles sur ou à partir de votre ordinateur (telles que les « shared object » ou « les adresses IP »).

Nous Vous précisons que les données d'identification électronique permettent d'identifier votre terminal de connexion ou les pages consultées sur le Site au cours de votre navigation et sont généralement insuffisantes à elles seules pour Vous identifier de manière nominative.

▪ **UTILISATION DE VOS DONNEES**

Les données personnelles Vous concernant collectées par la Société St Hubert sur le Site permettent à la Société St Hubert et à la Société Gestionnaire du Jeu de :

- Vous faire parvenir votre cadeau si Vous êtes gagnant ;
- prendre contact avec Vous dans le cadre de l'organisation du Jeu ;
- assurer la mesure d'audience du Site et mieux Vous connaître.

Les informations indispensables à la société St Hubert et à la Société Gestionnaire du Jeu pour l'organisation du Jeu sont signalées par un astérisque sur le Site et indiquées comme « Informations obligatoires » lorsque Vous remplissez le formulaire en ligne.

■ PROTECTION DE VOS DONNEES

La Société St Hubert veille à ce que ces données soient maintenues confidentielles.

■ PARTAGE ET DIVULGATION DES DONNÉES

La Société St Hubert et la Société Gestionnaire du Jeu sont les seules destinataires des données collectées.

La Société St Hubert ou la Société Gestionnaire du Jeu ne transmettra vos données personnelles à un tiers que :

- lorsque Vous nous avez donné votre accord préalable pour le partage de ces informations ;
- lorsque nous devons partager ces informations avec nos prestataires pour Vous fournir le service que Vous avez demandé : votre gain ;
- lorsque nous recevons la requête d'une autorité judiciaire ou de toute autorité administrative habilitée par la loi sollicitant la communication de ces informations conformément aux dispositions législatives en vigueur.

■ CONSERVATION DES DONNÉES

Vos données nominatives et d'identification électronique sont conservées pendant toute la période du Jeu. L'ensemble des données personnelles collectées sera détruite aux termes de toutes les périodes de réclamation.

■ VOS DROITS D'ACCÈS, DE MODIFICATION, DE RECTIFICATION ET DE SUPPRESSION

Conformément à la réglementation applicable sur la protection des données personnelles, Vous disposez, le cas échéant après communication d'une pièce d'identité en cours de validité, d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de portabilité et de suppression des données Vous concernant ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de vos données. Vous pouvez également définir des directives relatives au sort de vos données personnelles en cas de décès.

Vous avez la possibilité à tout moment de modifier vos coordonnées et d'exercer vos droits.

Ces droits peuvent être exercés directement auprès de la Société St Hubert par courrier électronique à l'adresse contact.sites@sthubert.fr ou par courrier simple à l'adresse suivante :

St Hubert
13-15 rue du Pont des Halles
94526 Rungis cedex

Vous pouvez trouver directement sur le site internet de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), un modèle de courrier téléchargeable pour exercer **votre droit d'accès [en cliquant sur ce lien](#)**, ainsi que **votre droit de rectification [en cliquant sur ce lien](#)**.

Vous pouvez également Vous référer au site Internet de la CNIL, pour obtenir des informations supplémentaires relative aux démarches à suivre pour exercer :

- **votre droit d'opposition**, [en cliquant sur ce lien.](#)
- **Votre droit de suppression** [en cliquant sur ce lien.](#)
- **Votre droit de portabilité** [en cliquant sur ce lien.](#)

2. LES COOKIES

Lors de la consultation de notre Site, les cookies sont déposés sur votre ordinateur, votre mobile et/ou votre tablette.

Cette page Vous permet de mieux comprendre comment fonctionnent les cookies et comment les paramétrer.

▪ QU'EST-CE QU'UN COOKIE ?

Un cookie (ou témoin de connexion) est un ensemble de données stockées sur le disque dur de votre terminal (ordinateur, tablette, mobile) par le biais d'un logiciel de navigation à l'occasion de la consultation d'un service en ligne. Les cookies sont largement utilisés par les sites Internet. Ils garantissent leur fonctionnement ou améliorent la navigation, et fournissent également certaines informations, notamment en termes de mesure d'audience, aux propriétaires de ces sites.

Les cookies ne causent aucun dommage au terminal, mais permettent plus facilement par exemple de retrouver les préférences, de pré-remplir certains champs et d'adapter le contenu des services du site consulté. Ces données permettent l'amélioration de l'ergonomie et des services de notre Site en fonction de vos intérêts.

▪ COMMENT ACCEPTER OU REFUSER L'UTILISATION DES COOKIES ?

Pour la gestion des cookies et de vos choix, la Société St Hubert met à votre disposition un outil Vous permettant d'être informé sur les différents cookies utilisés par la Société St Hubert et Vous permettant d'accepter et/ou de refuser, globalement ou partiellement, les cookies.

Si Vous ne souhaitez pas utiliser l'outil mis à votre disposition par la Société St Hubert, pour la gestion des cookies et de vos choix, la configuration de chaque navigateur est différente. Elle est décrite dans le menu d'aide de votre navigateur, qui Vous permettra de savoir de quelle manière modifier vos souhaits en matière de cookies. Tout paramétrage que Vous pouvez entreprendre sera susceptible de modifier votre navigation sur Internet et vos conditions d'accès à certains services nécessitant l'utilisation de cookies.

Vous avez la possibilité de configurer vos appareils pour qu'ils acceptent tous les cookies, qu'ils Vous informent lorsqu'un cookie est émis ou qu'ils n'acceptent jamais aucun cookie. Cette dernière option peut toutefois avoir pour conséquence que certains services personnalisés ne puissent pas être fournis et, en conséquence, Vous risquez de ne pas être en mesure de profiter pleinement de toutes les fonctionnalités offertes par notre Site.

Si Vous ne souhaitez pas recevoir de cookies de manière générale ou souhaitez refuser uniquement certains cookies, Vous pouvez modifier les paramètres de votre navigateur de manière appropriée.

Vous pouvez gérer vos cookies en Vous rendant sur des plateformes de gestion des cookies proposées par les professionnels de la publicité.

Des instructions sont fournies à cet effet sur le site internet de chaque navigateur :

- ⇒ Pour Internet Explorer :
<http://windows.microsoft.com/fr-FR/windows-vista/Block-or-allow-cookies>
- ⇒ Pour Firefox :
<http://support.mozilla.org/fr/kb/Activer%20et%20d%C3%A9sactiver%20les%20cookies>
- ⇒ Pour Safari :
http://support.apple.com/kb/ht1677?viewlocale=fr_FR
- ⇒ Pour Chrome :
<http://support.google.com/chrome/bin/answer.py?hl=fr&hlrm=en&answer=95647>
- ⇒ Vous pouvez aussi trouver les informations nécessaires sur le site de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) :
<http://www.cnil.fr/vos-droits/vos-traces/les-cookies/conseils-aux-internautes/>
- ⇒ Pour désactiver les cookies émanant de Facebook :
<https://www.facebook.com/help/cookies/>
https://www.facebook.com/ads/preferences/?entry_product=ad_settings_screen
- ⇒ Pour désactiver les cookies de « re-targetting » émanant de nos partenaires :
<http://www.youonlinechoices.com/fr/controler-ses-cookies/>

Pour tout autre navigateur non mentionné ci-dessus, n'hésitez pas à consulter les aides de gestion des cookies disponibles sur internet.

▪ COMMENT UTILISONS-NOUS LES COOKIES ?

Les informations recueillies par les cookies nous aident à analyser l'utilisation faite de notre Site et permettent de Vous offrir une meilleure expérience lors de votre visite. De même, nous pouvons être amenés à utiliser des cookies pour adresser des messages adaptés à vos centres d'intérêts ou de partager des contenus sur les réseaux sociaux.

▪ LES COOKIES QUE NOUS UTILISONS

Les cookies enregistrés par la Société St Hubert et/ou par des sociétés tierces lorsque Vous visitez notre Site ne Vous reconnaissent pas personnellement en tant qu'individu, mais reconnaissent seulement l'appareil utilisé. Les cookies ne stockent aucune donnée personnelle directement nominative mais donnent simplement une information sur votre navigation de façon à ce que le terminal puisse être reconnu plus tard.

Cookies fonctionnels

Les cookies fonctionnels émis par le Site permettent :

- d'adapter la présentation de notre Site (langue utilisée, résolution d'affichage, système d'exploitation utilisé, etc.), selon les matériels et les logiciels de visualisation ou de lecture que votre terminal comporte. Ces cookies expirent à la fin de la session ;
- de faciliter les recherches en conservant celles déjà effectuées par l'utilisateur. Ces cookies auront une durée de conservation de treize (13) mois.

Cookies analytiques

La Société St Hubert peut utiliser des cookies analytiques afin d'améliorer la performance du Site, en recueillant uniquement les données de connexion relatives à la date, l'heure, l'adresse Internet, le

protocole du terminal de l'utilisateur et/ou la page consultée. St Hubert ne cède aucune de ces données à des tiers, ne les réutilise pas pour d'autres finalités et ne le conserve en aucune manière pour une durée supérieure à treize (13) mois.

En tout état de cause, il se peut que St Hubert utilise les outils analytiques de fournisseurs d'outils analytiques et les cookies qui y sont associés. Bien que St Hubert n'ait aucun contrôle sur ces fournisseurs d'outils analytiques qui sont responsables de leurs propres traitements, pas plus que sur les données qu'ils recueillent, y compris dans le cadre d'un transfert de données hors de l'Union européenne dès lors que certains d'entre eux sont notamment situés aux Etats-Unis, St Hubert a jugé indispensable d'en faire mention afin que Vous disposiez d'une information claire et complète du fait que leur utilisation peut, le cas échéant, nécessiter que Vous donniez votre consentement.

Pour obtenir des informations supplémentaires, et sous réserve de la disponibilité de ces informations en langue française, il convient de se reporter, selon les cas, au site suivant :

⇒ Google Analytics : cliquez [ici](#) pour consulter la politique de confidentialité de Google Analytics.

Cookies tiers

Il est possible que notre Site intègre des fonctionnalités provenant de sites tiers, par exemple des régies publicitaires et/ou des réseaux sociaux. Ces fonctionnalités peuvent être accompagnées de scripts ou d'autres éléments capables de lire et le cas échéant, de placer des cookies provenant de ces sites tiers sur votre appareil. Ces cookies peuvent servir à personnaliser des messages publicitaires. Bien qu'agissant en tant que sous-traitant et n'ayant en conséquence aucun accès à ces cookies, ni aucun contrôle sur ces sociétés tierces qui sont responsables de leurs propres traitements, pas plus qu'aux données qu'ils recueillent y compris dans le cadre d'un transfert de données hors de l'Union européenne dès lors que certains d'entre eux sont notamment situés aux Etats-Unis, nous avons jugé indispensable d'en faire mention afin que Vous disposiez d'une information claire et complète du fait que leur utilisation peut, le cas échéant nécessiter que Vous donniez votre consentement.

Pour obtenir des informations supplémentaires, et sous réserve de la disponibilité de ces informations en langue française, reportez-Vous aux sites suivants :

⇒ Facebook : les fonctionnalités suivantes de Facebook peuvent être intégrées à notre Site et sont susceptibles de lire et/ou de placer des cookies Facebook :

- Bouton « J'aime » de Facebook (qui permet à l'utilisateur d'indiquer qu'il aime un élément sur Facebook)
- Se connecter à Facebook (qui permet à l'utilisateur de se connecter à son compte Facebook et d'interagir avec notre Site Web via ce compte)
- Partager sur Facebook (qui permet à l'utilisateur de partager avec d'autres un élément sur Facebook)

Cliquez [ici](#) pour consulter la politique de confidentialité de Facebook.

Cliquez [ici](#) pour obtenir des informations sur les cookies utilisés par Facebook.

▪ **DROIT D'OPPOSITION**

Vous pouvez toutefois Vous opposer à ces différentes opérations en utilisant l'outil mis à votre disposition par la Société St Hubert ou en configurant votre navigateur, tel qu'Internet Explorer ou Firefox, en suivant les instructions, indiquées également ci-dessus, qui Vous sont fournies à cet effet sur le site Internet de votre navigateur ou, à défaut, sur celui de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). En cas d'exercice de votre droit d'opposition, la Société St Hubert confirme qu'aucune donnée de connexion ne sera transmise à un quelconque fournisseur

d'outils d'analyse d'audience. Vous disposez enfin d'un droit d'accès aux données Vous concernant que Vous pouvez exercer en contactant le fournisseur concerné et en précisant le numéro identifiant du cookie qui Vous sera attribué par ces derniers.

3. MESURES DE SÉCURITÉ

La Société St Hubert fait ses meilleurs efforts pour protéger vos données personnelles contre les dommages, perte, détournement, divulgation, altération ou destruction.

Les systèmes informatiques auxquels font appel la Société St Hubert sont notamment dotés d'un dispositif de protection logiciel. Des procédures de sauvegarde physique et électronique des données collectées sont mises en œuvre, conformément à la législation française en vigueur relatives à la protection des données personnelles.

Les salariés de la Société St Hubert qui, du fait de leur fonction, auraient accès à vos données personnelles s'engagent à la plus grande confidentialité à cet égard.

Toutefois, la Société St Hubert ne maîtrise pas les risques liés au fonctionnement d'Internet et attire votre attention sur l'existence d'éventuels risques en terme de pertes ponctuelles de données ou d'atteinte à la confidentialité des données transitant via ce réseau.

4. MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

La Société St Hubert est susceptible de modifier la Politique de Confidentialité. Si St Hubert souhaite utiliser vos données personnelles d'une manière différente de celle stipulée dans la Politique de Confidentialité en vigueur au moment de leur collecte, ces modifications Vous seront notifiées et seront indiquées de manière visible sur le Site.

© St Hubert. Tous droits réservés.